

# **AIOA 41**

## **Groupe de travail restreint « ruptures de contrat d'apprentissage » Compte-rendu synthétique de la réunion du 15.03.10**

### **Présents :**

---

Isabelle Berlu	CAD de la CMA41
Georges Curinier	CIO Romorantin
Odile Isambert	CIO Vendôme
Thomas Prigent	ML Blois
Françoise Renaut	AIOA 41
Leila Salhi	ML Vendôme

Cette réunion fait suite à la rencontre du 04.03.2010 entre les différents partenaires de l'AIOA 41, les CFA et la MGI de l'Education Nationale.

### **1) Objectifs à court et moyen termes du groupe**

---

S'appuyer sur les retours des « tableaux des ruptures » ainsi que sur les nombreux échanges ayant eu lieu lors de la rencontre afin de :

- Identifier les principales problématiques ayant émergé au cours de ces échanges
- Recenser les « bonnes pratiques »
- Repérer les manques et les points de vigilance majeurs
- Définir des axes d'amélioration possibles
- Elaborer des outils concrets pour formaliser ces axes d'amélioration

### **2) Cartographie de l'apprentissage**

---

Chaque structure ayant participé à la rencontre du 04.03 doit renvoyer son tableau complété. Une relance sera faite début avril pour les retardataires.

La mise en commun de ces tableaux devrait donner un aperçu assez complet des actions et interactions entre les différents organismes intervenant dans le champ de l'apprentissage, et ce à chaque étape du parcours du jeune (avant signature du contrat, pendant l'apprentissage et après la rupture).

Une réflexion a été engagée sur la forme à donner au document. La difficulté consiste à pouvoir élaborer un outil qui soit à la fois lisible et complet, compte tenu de la masse d'informations collectées.

Plusieurs idées ont été proposées :

- Réaliser un schéma où chaque structure serait représentée par une bulle. Les interactions entre les structures seraient symbolisées par des flèches les reliant entre elles.
- Représenter chaque phase du parcours et chaque structure par un code de couleur pour faciliter la lisibilité du document.

- Inclure des icônes « bonnes pratiques », « points de vigilance » ou « carences » pour visualiser celles-ci facilement.
- Articuler le document avec Etoile en y incluant des liens hypertextes renvoyant sur des fiches.

Il a finalement été décidé que, dans un premier temps, les infos recueillies seraient restituées sous la forme d'un tableau identique à celui choisi pour la collecte d'infos (avant, pendant, après). Cette forme semble à-priori la plus pratique pour visualiser le travail de chaque structure à chaque étape du parcours d'apprentissage.

Ce document posera un premier état des lieux dont l'analyse permettra de définir des axes d'amélioration possibles suivis de propositions concrètes.

Pour ce faire, l'exploitation des données collectées répondra à deux objectifs :

- Identifier les « bonnes pratiques »
- Identifier les manques et les points de vigilance

La cartographie, dans sa forme définitive, devra donc privilégier la mise en évidence de ces points.

### **3) Ouverture d'un chantier « axes d'amélioration »**

---

Ce chantier « axes d'amélioration » pourrait prendre deux orientations :

- Après identification des « bonnes pratiques », repérer celles qui semblent les plus intéressantes et proposer d'en étendre les modes opératoires.  
Ex :
  - Généraliser l'immersion en entreprise avant de commencer l'apprentissage
  - Systématiser le renvoi des jeunes, après rupture, vers les CIO et les ML
- Après identification des carences et des points de vigilance, proposer de formaliser des procédures ainsi que des systèmes de veille :  
Ex :
  - Consolider ou mettre en place des liens entre les structures pour pouvoir assurer le suivi du jeune dans la durée
  - Systématiser l'utilisation de la demande d'imprimé de rupture comme alerte
  - Construire des cellules de veille au niveau des organismes consulaires

F.Renaut doit finir de collecter les tableaux complétés par les structures partenaires.

Une ébauche de document sera présentée lors de la prochaine réunion du groupe.

Celle-ci aura lieu le **vendredi 28 mai à 9h30** dans les locaux de la ML du Blaisois.